

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 19 MAI 2015

M. Pierre-Alain Clément, Syndic, résume le rapport ci-après:

*"En séance du 27 mai 2014, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 123 de Mme E. Schneuwly-Aschwanden et de 34 cosignataires lui demandant d'examiner la participation de la Ville de Fribourg et l'échange d'expérience avec d'autres communes dans le but d'intégrer le projet 'Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde'.*

Réponse du Conseil communal

*Le projet cantonal 'Communes sympas - Gemeinsam in der Gemeinde' vise à renforcer les ressources locales existantes et à les mettre en lien. Il se construit sur les objectifs généraux suivants: favoriser la participation citoyenne, promouvoir l'égalité des chances et améliorer la qualité de vie au niveau local. Il s'appuie sur trois principes: 'aller vers...', être acteur de la qualité de vie et du (bien) vivre ensemble, donner des ressources et renforcer ce qui va bien.*

*Concrètement, ce projet offre des formations d'"agent sympa" pour développer les compétences des habitants intéressés et les soutient dans leurs actions. Ces formations sont organisées par l'espace de formation l'Etrier; leurs contenus sont définis en collaboration avec les représentants de la Commune et la coordination du projet. Différents thèmes y sont abordés tels que:*

- *les valeurs;*
- *les relations humaines (la construction de l'être humain, la personne au centre de la relation, la relation, ses jeux et ses enjeux);*
- *les façons d'être (attitude responsable, estime de soi, etc.);*
- *le vivre ensemble et la collaboration (gestion des conflits et comportements agressifs, conduite de réunion, pouvoir/autorité - cadre/repères, etc.);*
- *la connaissance de l'espace social communal (partenaires en présence, intégration et pluriculturalité).*

*Les personnes ayant suivi la formation d'agent sympa contribuent à développer des projets qui remontent de la base, adressés à tous, en prenant appui sur les réalités communales.*

Analyse du projet

*Le Délégué cantonal pour l'intégration des migrantes et des migrants s'est adressé à la Ville de Fribourg en 2011, afin de lui proposer d'adhérer au projet pilote 'Communes sympas - Gemeinsam in der Gemeinde'. Ce dossier fut transmis en mai 2012 à la Déléguée à l'intégration, qui venait d'être engagée. Cette dernière a pris contact avec des représentants de tous les projets qui sont entrés dans la phase pilote du projet cantonal (Bulle, Estavayer-le-Lac, Villars-sur-Glâne, Guin mais aussi Marly). De plus, la Déléguée à l'intégration a systématiquement été invitée aux événements organisés par l'Etat de Fribourg en lien avec ce projet.*

*Le projet 'Communes sympas - Gemeinsam in der Gemeinde' a été présenté à la Commission de la jeunesse, qui a donné un avis favorable pour qu'un groupe de travail étudie la possibilité de le mettre en œuvre, en relevant cependant le fait qu'il existe déjà beaucoup de choses à Fribourg. Comme la Ville de Fribourg est plus grande que les autres communes qui participent à ce projet, il a été suggéré de réfléchir à la possibilité de le mettre en œuvre au niveau d'un ou deux quartiers de la ville. Des contacts ont été pris avec les associations de quartiers du Schoenberg, de Péroles et du Jura-Torry-Miséricorde. Ces associations se sont dites intéressées par le projet mais, au vu de la charge de travail à laquelle elles sont déjà confrontées, elles n'avaient pas beaucoup de ressources à y consacrer. Les domaines dans lesquels les associations ont relevé un besoin de projets sont celui de l'intégration et de la participation des migrants à la vie du quartier, ainsi que celui des échanges intergénérationnels.*

*Par ailleurs, divers acteurs engagés dans des associations ou des projets concrets ont sollicité du soutien dans la mise en place d'un projet ou le développement de leur association. La formation d'agent sympa pourrait être une réponse intéressante à ces demandes. De plus, ce projet permet de faire remonter les besoins du terrain et de faire le lien entre la population et les autorités locales.*

*Enfin, avec ses objectifs, le projet prolonge les démarches entreprises par l'Agenda 21, aujourd'hui appelé 'Démarche développement durable', et correspond à l'évolution souhaitée des différents indicateurs MONET, système d'indicateurs mesurant le développement durable en Suisse, notamment dans les thématiques suivantes: conditions de vie, cohésion sociale, formation et culture. Il a été jugé pertinent par les Services et secteurs consultés, à savoir l'Intégration, la Culture et le Développement durable.*

*Compte tenu de ce qui précède, le 14 octobre 2014, un rapport conjoint de l'Intégration, de la Culture et du Développement durable, proposant de mettre en œuvre le projet 'Commune sympa', a été accepté par le Conseil communal. Depuis, une convention de coopération a été signée entre l'Etat et la Ville de Fribourg, le 26 novembre 2014. Le 13 février 2015, une soirée d'information destinée à diverses associations de la Ville a été organisée. Elle a réuni plus de 80 personnes, à qui un questionnaire a été remis pour connaître leur intérêt à être informées de l'évolution du projet, dans la perspective de la création du groupe de travail préparatoire, qui sera prochainement formé, avant la constitution de la Commission du Conseil communal 'Fribourg sympa'. Par ailleurs, une assistante de coordination a été engagée à 20% dès le 11 mars 2015, par le biais d'un contrat de droit privé, financé par le budget de l'Intégration.*

*En conclusion, le Conseil communal constate que la réalité actuelle se trouve déjà au-delà des propositions du postulat n° 123 de Mme E. Schneuwly-Aschwanden, puisque la mise en œuvre du projet est décidée et a débuté et que la convention avec l'Etat est signée. Le projet 'Fribourg sympa' ne sera pas réduit à un espace donné mais évoluera en fonction des demandes du terrain et des quartiers".*